

DECISION N° 2017/00761/MSHP-SG

Portant affectation de personnel

Le Ministre de la Santé et de l'Hygiène Publique,

Vu la Constitution ;
Vu la Loi n° 02-053 du 16 décembre 2002 portant Statut Général de Fonctionnaires ;
Vu le Décret n° 05-164/PG-RM du 06 avril 2005 fixant les modalités d'application du Statut Général des Fonctionnaires ;
Vu le Décret n° 99-346/P-RM du 03 novembre 1999 portant Statut Particulier des Fonctionnaires du cadre de la Santé Publique ;
Vu le Décret n° 2017-0320/P-RM du 11 avril 2017 portant nomination des membres du Gouvernement ;
Vu l'Arrêté n° 2013-4854/MSHP-SG du 31 décembre 2013 portant délégation de signature ;
Vu l'Arrêté n° 2017-1151 et 1172/MTP-CNCFP du 07 et du 19 avril 2017 portant intégration dans la Fonction Publique d'Etat ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Les Médecins Pharmaciens et Odonto-Stomatologues stagiaires dont les noms suivent, sont affectés ainsi qu'il suit :

Institut National de Recherche en Santé Publique :
• M. Mamadou DOLO, n° Mle 0151.091-V, spécialité Entomologie-Parasitologie, célibataire sans enfant.

Centre Hospitalier Universitaire d'Odonto-Stomatologie :

- M. Aly SY, n° Mle 0151.086-N, spécialité Odonto-Stomatologie, célibataire sans enfant ;
- M. Marc KONE, n° Mle 0151.087-P, spécialité Odonto-Stomatologie, célibataire sans enfant.

Agence Nationale d'Evaluation des Hôpitaux :

- M. Ousmane SISSOKO, n° Mle 0151.092-W, spécialité Economie de la Santé, célibataire sans enfant.

Laboratoire National de la Santé :

- Mme Nana Houmama CISSSE, n° Mle 0151.081-H, spécialité Pharmacie Générale, mariée, 2 enfants.

District de Bamako :

- M. Sidiky TANGARA, n° Mle 0151.259-K, spécialité Médecine Générale, marié, 2 enfants.

Région de Kayes :

- M. Sidiki DIARRA, n° Mle 0151.061-K, spécialité Médecine Générale, célibataire sans enfant ;
- M. Mohamed CISSSE, n° Mle 0151.062-L, spécialité Médecine Générale, marié, 2 enfants ;
- M. Siriman Ibrahim TRAORE, n° Mle 0151.063-M, spécialité Médecine Générale, célibataire sans enfant ;

Région de Koulikoro :
• M. Issa KONAKE, n° Mle 0151.089-S, spécialité Odonto-Stomatologie, célibataire sans enfant.
• M. Samakoro DIARRA, n° Mle 0151.064-N, spécialité Médecine Générale, marié sans enfant ;
• Mme Rouklatou TALL, n° Mle 0151.093-X, spécialité Santé Publique, mariée, 4 enfants.
• M. Hamani Sanoou WANE, n° Mle 0151.088-R, spécialité Odonto-Stomatologie, marié sans enfant.

Région de Sikasso :

• M. Digué KEITA, n° Mle 0151.071-X, spécialité Médecine Générale, marié, 4 enfants ;
• M. Abdoulaye GUNDO, n° Mle 0151.065-P, spécialité Médecine Générale, célibataire sans enfant ;
• M. Ibrahim BAH, n° Mle 0151.083-K, spécialité Pharmacie Générale, célibataire sans enfant.

Hôpital de Sikasso :

• M. Sanoou DIARRA, n° Mle 0151.084-L, spécialité Pharmacie Générale, célibataire sans enfant.

Région de Sékou :

• M. Ousmane Boua TOGOLA, n° Mle 0151.070-W, spécialité Médecine Générale, marié sans enfant ;
• M. Bouacar OUARTARA, n° Mle 0151.264-R, spécialité Médecine Générale, marié, 2 enfants ;
• M. Abdourhamane di Seye SIDIBE, n° Mle 0151.256-G, spécialité Pharmacie Générale, célibataire sans enfant.

Région de Mopti :

• M. Gouro Boubou DICKO, n° Mle 0151.075-B, spécialité Médecine Générale, célibataire, 2 enfants ;
• M. Moussa KEBE, n° Mle 0151.067-S, spécialité Médecine Générale, marié, 2 enfants ;
• M. Hassane Sidi Talina HAIDARA, n° Mle 0151.090-T, spécialité Odonto-Stomatologie, célibataire sans enfant.

Région de Tombouctou :

• M. Ousmane Massa SISSOKO, n° Mle 0151.069-V, spécialité Médecine Générale, marié, 4 enfants ;
• M. Zana TRAORE, n° Mle 0151.072-Y, spécialité Médecine Générale, célibataire sans enfant ;
• M. Samba TRAORE, n° Mle 0151.073-Z, spécialité Médecine Générale, célibataire sans enfant ;
• M. Sékou TRAORE, n° Mle 0151.080-G, spécialité Médecine Générale, marié, 3 enfants.

Région de Gao :

• M. Moussa TRAORE, n° Mle 0151.077-D, spécialité Médecine Générale, marié, 2 enfants ;
• M. Adama DRABO, n° Mle 0151.078-E, spécialité Médecine Générale, célibataire sans enfant ;
• Mme Mariama dite Anta ALMAIMOUNE, n° Mle 0151.085-M, spécialité Pharmacie Générale, célibataire sans enfant.

Région de Kidal :

• M. Seydou DOUMBIA, n° Mle 0151.074-A, spécialité Médecine Générale, marié, 2 enfants.

Région Taoudénit :
 • M. Tangoua TRAORE, n° Mle 0151.079-F, spécialité Médecine Générale, marié, 1enfant.
 • M. Moussa COULIBALY, n° Mle 0151.068-T, spécialité Médecine Générale, célibataire sans enfant.

Article 2 : Au point de vue salaire, les intéressés sont pris en charge à compter de la date de prise de service.

Article 3 : Les intéressés voyagent accompagnés des membres de leurs familles régulièrement à charge.

Imputation : Budget National

Article 4 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./.

Bamako, le 06 JUIL 2017

P/Le Ministre de la Santé et
 de l'Hygiène Publique P.O
 Le Secrétaire Général



Dr Bakary DIARRA

Médaille du Mérite National



1	MSHP
2	MTFPE-DNFP
5	MEF-DGB-CF-BCS-Trésor-Transit
3	DNS-CPS-IS
18	Tous Gov et DRS
96	Intéressés et dossiers
10	DRH

Amplifications